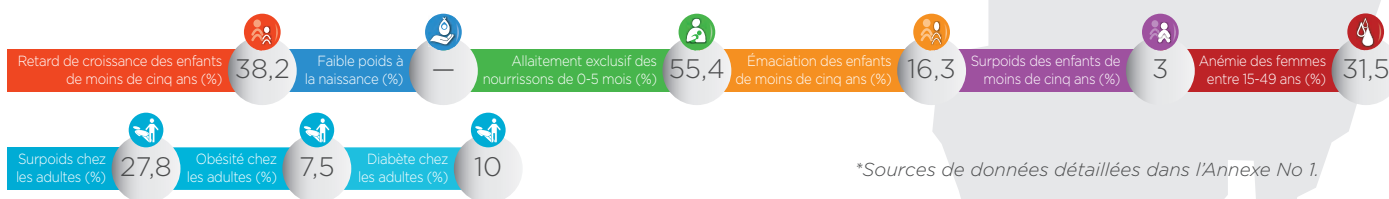




Date d'adhésion : octobre 2015
Population : 38,65 million

Soudan



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

Transformations institutionnelles en 2016-2017

Non disponible pour 2014 *

Non disponible pour 2015 *

Non disponible pour 2016 *

Non disponible pour 2017 *

Non disponible pour 2014 *

Non disponible pour 2015 *

Non disponible pour 2016 *

Non disponible pour 2017 *

Non disponible pour 2014 *

Non disponible pour 2015 *

Non disponible pour 2016 *

Non disponible pour 2017 *

Non disponible pour 2014 *

Non disponible pour 2015 *

Non disponible pour 2016 *

Non disponible pour 2017 *

Total pondéré 2017 —

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le Soudan dispose de solides mécanismes pour le renforcement de la nutrition. La plateforme multisectorielle pour la nutrition mise en place comprend le Haut conseil de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui réunit 13 ministères de tutelle, tandis que le Bureau national du programme de nutrition du Ministère de la santé est responsable de la coordination et des rapports remis au Président par l'intermédiaire du vice-pré-

sident et du Conseil national de nutrition. Le Conseil national de nutrition coopère avec les parties prenantes, notamment le secteur privé, la société civile, les organismes des Nations unies et le milieu universitaire. Le Soudan a conçu des outils de plaidoyer et un plan de décentralisation vers les districts, complétés par des structures de coordination aux niveaux des communes et des districts.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Le document de stratégie nutritionnelle faisant suite à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN 2) identifie la malnutrition comme la menace la plus importante pour la santé, ce qui conduit à une baisse des résultats éducatifs et limite les possibilités de développement économique. En dépit des efforts réalisés dans divers secteurs, un écart énorme subsiste entre la couverture des services de base et les besoins réels de la population ciblée. Le Soudan veut s'employer à contrer ces

facteurs par une mobilisation efficace, au travers d'institutions chargées de l'alignement des politiques et de la législation sur le Code de commercialisation des substituts du lait maternel et en matière de protection de la maternité. Le Conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnelle a été mandaté pour procéder à la décentralisation. Le Conseil national pour la protection de l'enfance s'est vu confier la tâche d'assurer la mise en œuvre des programmes et de garantir l'application des lois.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Le Plan national stratégique pour la nutrition 2014 - 2025 réunit les parties prenantes et reconnaît la contribution d'une bonne nutrition à la santé et au développement des enfants. Étant donné le caractère multisectoriel des plans d'intervention humanitaire des trois dernières années, puisque leur planification et leur mise en œuvre étaient

conjointes, une analyse de situation multisectorielle de la nutrition est en cours. Un Programme conjoint de renforcement de la résilience permettra, après son évaluation, de préciser les modalités de planification et de mise en œuvre, tant dans des contextes humanitaires que de développement.

Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Pour accroître la couverture des interventions nutritionnelles proposées et la porter à 90 %, un dossier de rentabilité des investissements a été lancé en août 2016. Le montant nécessaire a été évalué à environ 524 millions de dollars US par an : les contributions actuelles du gouvernement sont estimées à 83 millions par an tandis que les partenaires de développement fournissent annuellement 118 millions. Un déficit de fi-

nancement de 324 millions de dollars US subsiste donc. Le Conseil national pour la protection de l'enfance a exprimé le souhait d'accueillir un fonds commun et de prendre en charge la collecte et l'analyse des données, de même que la rédaction de rapports, bien que subsistent encore des limitations de capacités et des problèmes techniques dans la gestion des programmes spécifiques à la nutrition et qui contribuent à la nutrition.

PRIORITÉS 2017-2018

- Plaider pour des activités visant à influencer les décideurs politiques et économiques ;
- Soutenir le secteur de la santé soudanais dans la mise en œuvre d'actions visant à prévenir la malnutrition ;
- Accroître la mobilisation des ressources et les initiatives dans le domaine de la sécurité alimentaire.